

# Rencontre DASEN - SE-Unsa et Unsa Education du Tarn

14 novembre 2019

**Nous avons rencontré le DASEN en audience le 14/11 dernier et avons abordé les points suivants :**

## ➤ **Point général : rentrée dans le second degré**

- Rentrée dans le second degré : il y a un écart conséquent entre les prévisions en collège et le constat de rentrée, 200 élèves de plus environ dans les classes. En conséquence, augmentation des HSA, point qui sera à discuter lors du CDEN du 28 novembre
  - Ecart prévision/constat qui montre une petite poussée dans le 2<sup>nd</sup> degré. Stabilité dans les cohortes passant du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> degré.
- Situation de l'Ouest du Tarn : effectifs pléthoriques, montées de population. La question de l'ouverture d'un nouveau collège se pose.
  - IA : Le président du conseil départemental s'est positionné sur le sujet. L'étude pour trouver le meilleur endroit est entamée. La DSDEN sera interrogé le moment venu.
- Plusieurs sites sont proposés, c'est une question cruciale d'enjeu.
  - IA : c'est un élément de service public, on peut comprendre l'enjeu, l'arbitrage ne va pas être simple pour le conseil départemental.
- Demande d'information sur la scolarisation des élèves dans le privé et à domicile. Impression que sur certains territoires il y a une augmentation.
  - IA : progression du nombre global d'instruction dans les familles (IDF) (147 à cette rentrée), à appréhender avec prudence car le périmètre n'est plus le même puisqu'il y a obligation scolaire à 3 ans. On voit apparaître l'IDF spécifique sur les 3/6 ans. Le chiffre oblige une attention particulière, car c'est l'enjeu de la scolarisation.
  - Scolarisation dans le privé : baisse de 393 élèves sur le 1<sup>er</sup> degré public, il y a une baisse de 220 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat. S'agissant du collège, hausse dans le public qu'on ne retrouve pas dans le privé, dans le 2<sup>nd</sup> cycle stabilité public/privé, baisse dans le privé sous contrat lycée professionnel.
- Question des remplacements dans le 2<sup>nd</sup> degré dans le Tarn, il y a des disciplines où il n'y a plus de remplaçants : mathématiques, arts plastiques par exemple.
  - IA : en point de rentrée, il y a un meilleur de taux de couverture du terrain. On n'a pas eu de situation compliquée en période de rentrée. A ce stade, pas de point d'information pour le remplacement.
- Question du calibrage des moyens de remplacement par discipline, certaines étant dotées de manière pléthorique et d'autres étant sous calibrées. C'est une question d'arbitrage du département qui peut être posée en amont.
  - IA : question du calibrage des TZR, on n'a pas d'éléments car c'est une gestion rectorale, on a des services qui peuvent être implantés ailleurs.

## ➤ **Chiffres de la rentrée**

Scolarisation dans les écoles du Tarn : le DASEN nous confirme une baisse d'élève importante dans le 1<sup>er</sup> degré, dans le public (393 élèves de moins) et dans le privé (220 élèves de moins).

Scolarisation des 3 ans.

- Nous avons interrogé le DASEN sur la date à partir de laquelle les élèves de 3 ans sont censés faire leur rentrée à l'école.

- *Celui-ci nous confirme que cette rentrée doit se faire à la rentrée de septembre de l'année civile où l'enfant aura 3 ans.*
- Les maintiens vont-ils rester soumis à dossier MDPH (auparavant, il était indiqué qu'il en fallait un, la scolarité n'étant obligatoire qu'à 6 ans ... ») ?
  - *L'administration nous répond que pour l'instant, la réglementation n'a pas changé.*
- L'école étant obligatoire à 3 ans, il faut se reposer la question de la propreté.
  - *M. le DASEN nous précise que sur ce sujet, il sera important de travailler de concert avec les mairies, car effectivement, la question de la propreté ne peut pas être un obstacle à la scolarisation. C'est donc aux bien ATSEMS de changer les couches des élèves et aux familles de fournir celles-ci. La bonne intelligence doit primer*

#### ➤ Direction d'école

- **Réunions des directeurs** annoncées par le Ministère. Nous avons rappelé que comme l'a demandé le SE-Unsa au niveau national, il aurait été intéressant de programmer ces réunions sur les 24 heures.
  - DASEN : « le calendrier était contraint ».
- **Journée de pré-rentrée** : nous avons demandé au DASEN de valider la possibilité pour les équipes qui le souhaitent, d'effectuer les 2 jours de prérentrée avant la rentrée.
  - Réponse de l'administration : « ces deux demi-journées doivent se tenir pendant l'année scolaire et porter sur des sujets proposés par les autorités académiques ».
- **Journée de solidarité** : nous avons demandé au DASEN, pour l'année prochaine, comme cela s'était fait par le passé, de permettre aux enseignants nouvellement nommés d'aller visiter leur nouvelle école sur un mercredi, sur le temps de la journée de solidarité.
- **Protection des équipes : nous avons questionné le DASEN sur les modalités à mettre en place lorsqu'une famille a proféré des menaces ou a fait preuve de violence** à l'égard d'un des membres de la communauté éducative. La question du changement d'école a été posée.
  - DASEN : « nous sommes extrêmement vigilants sur les situations de cette nature, vigilants à l'accompagnement par l'IEN, jusqu'à l'aide au dépôt de plainte du directeur ou de l'enseignant, avec tout le soutien de l'IA DASEN. Je ne ferme pas la porte à un changement d'école. Il m'arrive de prononcer des décisions de suspension provisoire de scolarisation. On a des moyens d'agir en lien avec la famille. »

#### ➤ Révision de la carte de l'éducation prioritaire / Alternatives :

- Concernant l'éducation prioritaire, la situation des 5 écoles orphelines (les seules de l'Académie...), l'avenir des REP et REP+, nous avons demandé au DASEN comment tout cela allait être programmé dans le Tarn.
  - Pour les écoles orphelines, le DASEN entend que la difficulté est bien caractérisée et réelle mais ne peut pas nous répondre tant qu'il n'a pas de dotation et ne peut donc pour l'instant prioriser aucune situation. Concernant les dédoublements en Grande Section en REP et les effectifs de GS/CP/CE1 à 24, il faudra attendre la dotation pour savoir comment cela sera mis en place.

#### ➤ UPE2A :

- Nous avons alerté le DASEN sur les effectifs en UPE2A, faibles dans certains secteurs, mais cachant une difficulté réelle, celle de l'accès à ces structures par beaucoup d'élèves concernés. Nous avons pointés les soucis de déplacement de ces familles, sans qu'aucun budget transport ne puisse être mis en place, ainsi que le côté non obligatoire de l'inscription en UPE2A. La baisse de la fréquentation en UPE2A, lorsqu'elle est pointée, est donc fictive, les élèves t bel et bien bien.

- Le DASEN nous précise être plutôt partisan de ne pas alourdir le dispositif pédagogique en positionnant des UPE2A dans des secteurs déjà difficiles, pour ne pas concentrer un défi pédagogique dans une structure, ce qui peut être trop sollicitant et pas performant. Il ne faut pas concentrer la difficulté. Il serait plutôt partisan d'envisager des solutions plus mobiles. Cela peut se réfléchir.

➤ **Plan de formation :**

*Nous avons fait remonter les difficultés du serveur GAIA pour l'inscription aux formations du PAF et du PDF, ceci ayant eu pour conséquences d'empêcher les enseignants tarnais de s'inscrire sur des formations du PAF.*

➤ **PIAL**

Nous avons demandé quand serait nommé un AESH référent, qui doit être « identifié » dans les textes par la DSDEN (1 ou 2 par département). Nous avons demandé au DASEN de diffuser l'existence du PCPE qui permet de trouver des solutions pour des élèves ayant une notification MDPH mais pour lequel se pose par exemple un problème de place en établissement.

- M. le DASEN nous répond que dans le Tarn, le SDUI (Service Départemental Ecole Inclusive) est tout à fait solide et vient de s'enrichir des services d'une coordonnatrice départementale. Ce choix a été fait au regard du calendrier. Cette rentrée étant faite, l'idée va être de donner une dimension d'adaptation locale à chacun des PIAL. A terme, il pourrait y avoir une ou un AESH référent par PIAL.